

Près d'Orléans, massacre de la forêt au tractopelle

16 janvier 2014 / Collectif pour un site préservé entre Loire et forêt



Sur l'agglomération orléanaise, seize hectares de terres encore cultivées et boisées sont menacés par le projet d'un centre commercial. La semaine dernière, une partie boisée de la zone a été totalement saccagée et les arbres abattus... alors que l'enquête publique n'est pas finie, que le conseil municipal n'a pas encore

donné son accord et que le permis de construire n'a pas été délivré.

Précision depuis l'écriture de ce texte : Après coup de fil à la mairie de Saint Jean de Braye, au service urbanisme, il s'avère que le chantier actuel est autorisé par un arrêté préfectoral pris par l'Etat pour faire un "diagnostic archéologique" de la zone. Il devrait durer deux à trois semaines.

C'est quoi ce carnage ?

Voici les photos prises sur le site que nous voulons préserver de l'implantation d'une zone commerciale « *Village Oxylane-Décathlon* ». Et c'est à grands coups de tractopelle qu'une bonne partie du terrain boisé entre les champs et la tangentielle a été rasée la semaine dernière. Qui a autorisé le saccage de cette zone ? Qui l'a effectué ? Dans quel but ?



départementale d'aménagement commercial ; l'enquête publique pour la modification du PLU n'a encore donné lieu à aucun avis du commissaire enquêteur, celui-ci ayant jusqu'au 20 janvier 2014 pour rendre son rapport. Et il faudra ensuite la délibération en conseil municipal et la délivrance du permis de construire. Tout cela n'est pas fait.

En outre, dans les documents de l'enquête publique (p.122), il était bien indiqué que l'opérateur privé s'était engagé « *dans une étude d'impact permettant de mettre en évidence les risques sur l'environnement et de définir des mesures d'évitement, de réduction, de compensations des impacts* ». Comment réaliser une telle étude d'impact si tout a été détruit ?

Après les pluies de l'automne et les graves inondations qu'elles ont provoquées un peu partout en France, c'est le "*bétonnage à outrance*" qui a été mis en cause. Cela ne doit-il pas conduire à une réflexion supplémentaire sur les conséquences pour la population environnante provoquée par la destruction de cette zone agricole humide ?



irréversible que cet arrachage a été fait ? Voilà qui augure mal de la "*démocratie citoyenne*" pour le deuxième mandat du maire de Saint-Jean de Braye, qu'il se targue pourtant de mettre en œuvre !

L'association « *Collectif pour un site préservé entre Loire et forêt* » souhaite avoir des réponses à ces questions dans les plus brefs délais. Elle a rédigé un courrier dans ce sens au maire de Saint-Jean de Braye et au président de l'Agglo et ne manquera pas de publier les réponses sur [son blog](#).

Source et photos : *L'association « Collectif pour un site préservé entre Loire et forêt »*

Lire aussi : *Ah, qu'il est difficile de discuter démocratiquement d'un projet de bétonnage...*

- Emplacement : [Accueil](#) > [Info](#) >
- Adresse de cet article : <https://reporterre.net/Pres-d-Orleans-massacre-de-la>